

RÈGLEMENT DU JEU- CONCOURS INSTAGRAM

Forum de l'Enseignement Supérieur de Carcassonne – Mercredi 29 janvier
2025

Article 1 : Organisation du jeu

L'association FAOL Habitat Jeunes, située à Carcassonne, organise un jeu-concours gratuit sans obligation d'achat intitulé : "**Gagne ton cadeau au Forum de l'Enseignement Supérieur !**". Ce jeu se déroule exclusivement sur Instagram du 29/01/25 au 30/01/25.

Article 2 : Conditions de participation

Le jeu est ouvert à toute personne physique âgée de 13 ans ou plus, résidant en France métropolitaine.

La participation est gratuite et limitée à une inscription par personne.

La participation implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement.

Article 3 : Modalités de participation

Pour participer, les participants doivent :

1. Suivre le compte Instagram **@habitatjeunes11**
2. Aimer la publication dédiée au jeu-concours.
3. Identifier au minimum 1 **ami** en commentaire de ladite publication.

Article 4 : Désignation des gagnants

Le gagnant sera tiré au sort parmi les participants ayant rempli toutes les conditions de participation. Le tirage au sort sera effectué le 30/01/25 à 10h00, sous la supervision de l'organisateur.

Article 5 : Dotation

Le gagnant recevra **une enceinte JBL GO 4**.

Le lot ne peut donner lieu à aucune contestation, ni être échangé contre sa valeur en argent ou contre tout autre bien ou service.

Article 6 : Annonce des résultats

Le gagnant sera annoncé sur le compte Instagram de **@habitatjeunes11** le 30/01/25. Il sera également contacté par message privé sur Instagram.

Si le gagnant ne répond pas dans un délai de 72 heures, un nouveau tirage sera effectué.

Article 7 : Responsabilité

L'organisateur ne saurait être tenu pour responsable en cas de :

- Dysfonctionnement technique empêchant la participation au jeu.
- Retards, pertes, vols ou détériorations des messages ou courriers électroniques.

Article 8 : Utilisation des données personnelles

Les données personnelles collectées dans le cadre de ce jeu-concours sont utilisées exclusivement pour la gestion du jeu et la remise des lots. Elles seront supprimées à l'issue du jeu-concours.

Article 9 : Acceptation et modification du règlement

La participation au jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

L'organisateur se réserve le droit de modifier ou d'annuler le jeu en cas de force majeure, sans que sa responsabilité puisse être engagée.

Article 10 : Dépôt du règlement

Le présent règlement est disponible gratuitement sur notre site web : www.habitatjeunes11.org ou en message privé sur Instagram.